



HAÏTI

Allocution

de

**Son Excellence Monsieur Michel Joseph MARTELLY
Président de la République d'Haïti**

**Débat général de la 69^{ème} Session ordinaire
de l'Assemblée générale de l'Organisation
des Nations Unies**

New York, le 26 septembre 2014

(Vérifier au prononcé)

**DISCOURS DU
PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE
SON EXCELLENCE
MONSIEUR MICHEL JOSEPH MARTELLY
A LA 69^{ème} SESSION ORDINAIRE
DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES NATIONS UNIES**

NEW YORK
26 SEPTEMBRE 2014



**Monsieur le Président de l'Assemblée Générale,
Monsieur le Secrétaire Général,
Excellences,
Mesdames, Messieurs,**

Depuis son adoption à San Francisco, la communauté internationale a fait de la Charte des Nations Unies, un véritable acte de foi dans l'instauration d'un nouvel ordre international, fondé sur les idéaux et des valeurs qui élèvent la dignité humaine, qui encouragent le développement durable et la solidarité entre les peuples.

C'est pour moi un honneur de prendre la parole par devant cette prestigieuse Assemblée, appelée depuis bientôt 70 ans, à se pencher sur des questions essentielles relatives à la justice, à la paix universelle et à la sécurité.

Je profite de cette tribune, **Monsieur le Président**, pour vous adresser mes plus vives félicitations pour votre élection à la tête de notre Assemblée.

Votre expérience éprouvée des questions internationales et du système des Nations Unies est un gage de succès des travaux de cette 69^{ème} session de l'Assemblée Générale. Soyez assuré de l'entière collaboration de la délégation haïtienne.

Je salue l'action remarquable du Secrétaire Général, Monsieur Ban Ki-moon. Je lui rends un hommage particulier pour son courage et son engagement dans la défense de la paix à travers le monde.

Alors que les crises humanitaires, les conflits entre Etats menacent la stabilité et la sécurité des peuples, son leadership a démontré, une fois de plus, qu'il y a toujours moyen de résoudre nos différends à travers le dialogue, la compréhension et le respect mutuel.

C'est à ce compte que j'encourage les Nations Unies à continuer à appuyer les bonnes relations entretenues entre les parties des deux rives du détroit de Taiwan et les approches pacifiques et constructives, visant à établir une paix durable en Asie de l'Est et en Mer de Chine Orientale.

Nous, dans la Caraïbe, avons choisi d'emprunter la voie du dialogue avec notre voisin de l'Est pour le bien de nos deux peuples et afin de préserver la paix dans la région.

Nous croyons en la vertu du dialogue. Nous sommes convaincus qu'il est nécessaire de toujours s'engager dans la voie de la négociation et des discussions productives.

Nous avons accepté volontiers de nous mettre à la table des négociations avec nos amis de la République Dominicaine pour poser les vrais problèmes d'intérêt commun au bénéfice de nos deux peuples, et résoudre des malentendus vieux d'un demi siècle. Nous nous réjouissons qu'un certain nombre d'accords aient pu être trouvés sur des questions qui ne se sont pas toujours révélées faciles à résoudre. Nous espérons pouvoir continuer sur cette lancée pour une meilleure compréhension entre les deux Etats se partageant la même île.

Monsieur le Président,

Malgré un parcours difficile, 70 ans plus tard, force est de constater que ce projet commun que constituent les Nations Unies n'a rien perdu de son actualité et de sa pertinence.

A l'heure où des foyers de tension internationale persistent, les forces éclairées de notre planète doivent s'unir pour préserver la paix, la démocratie, la stabilité, les droits humains et le développement.

Dans ce contexte, en fonction des nouvelles réalités de ce siècle, Haïti *plaide fortement pour des avancées concrètes* dans les négociations pour la réforme des Nations Unies, particulièrement en ce qui a trait à l'élargissement du Conseil de Sécurité à de nouveaux membres permanents.

L'exemple d'inclusion doit commencer là où le droit de participation constitue un droit fondamental exprimé à travers la Charte des Nations-Unies.

Notre voix compte. Notre leadership, en tant que responsable, doit s'exprimer à travers des actes concrets et tangibles lorsque la paix, la salubrité de notre environnement, la santé de nos peuples sont menacées.

En ce sens, je tiens à rendre un vibrant hommage à nos frères cubains, parmi d'autres peuples du monde, qui ont apporté leur soutien aux pays africains touchés par l'Ebola.

Mesdames et Messieurs,

Autant que nous avons la responsabilité morale d'élever la voix contre l'injustice d'où qu'elle puisse venir, contre le fanatisme, de rejeter la répression et la violence sous toutes les formes qui soient, de lutter contre les discriminations et les préjugés qui entravent la solidarité entre les peuples, nous avons aussi l'obligation de reconnaître et d'encourager les efforts pour unir les peuples.

La légitimité et la crédibilité de l'Organisation des Nations-Unies dépendent de sa capacité à agir rapidement et d'intervenir efficacement en reconnaissant la valeur ajoutée de chaque Etat membre. Plus que jamais, il est nécessaire d'adresser les problèmes avec pragmatisme.

Cela constitue une urgence en ces temps de tensions politiques constatées à l'échelle planétaire et de propagation de certaines maladies tout aussi dévastatrices.

Aussi, la communauté internationale est-elle fortement interpellée par la résurgence, sous une forme inédite, d'un terrorisme international brutal et fanatique.

L'Organisation des Nations-Unies reste et demeure aujourd'hui notre meilleur rempart face à ces défis, dans le respect de la dignité des peuples, dans la participation et l'intégration de tous.

Monsieur le Président,

Mesdames, Messieurs,

Qu'il me soit permis de vous présenter la situation de mon pays, la République d'Haïti.

Le peuple haïtien est à un tournant décisif de sa longue marche dans sa quête de stabilité, de démocratie et de progrès, vers la consolidation des institutions démocratiques mises en place, voilà 27 ans, par l'adoption de la Constitution de 1987.

Après plus de deux décennies ponctuées de catastrophes de tous genres, Haïti a enregistré des progrès indiscutables au cours de ces trois dernières années en ce qui a trait,

- ✓ à la consolidation de la démocratie et de l'Etat de droit,
- ✓ au renforcement de ses institutions et de la protection des droits humains,
- ✓ à la réduction de la pauvreté et,
- ✓ à l'instauration des bases d'une croissance soutenue et d'un développement durable.

Nous sommes conscients que le chemin devant mener Haïti à la stabilité socio-économique est encore long. Cependant les obstacles, aussi puissants soient-ils, ne sont pas insurmontables :

Sur le plan de la sécurité, la situation s'est améliorée au point qu'Haïti soit devenu l'un des pays les plus surs de la Caraïbe. Le Gouvernement a déployé beaucoup d'efforts visant à renforcer la professionnalisation de la Police Nationale d'Haïti.

Je réaffirme et maintiens ma position sur la nécessité d'un retrait progressif et ordonné des troupes onusiennes du sol haïtien. Ce processus a d'ailleurs déjà commencé, parallèlement au raffermissement des capacités opérationnelles de la Police Nationale d'Haïti qui lui permettront d'assumer la relève des forces de la MINUSTAH.

J'en profite pour adresser un plaidoyer en faveur d'une meilleure coordination des actions des agences des Nations-Unies avec les institutions nationales et en prenant en compte les besoins réels du pays.

Sur le plan éducatif, 70% des élèves des deux premiers cycles de l'Ecole Fondamentale bénéficient de la gratuité scolaire. Pour la première fois en Haïti, 5% du PIB est dédié à l'éducation. Aujourd'hui, le taux net de scolarisation a augmenté significativement. Nous travaillons ardemment pour accéder aux Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) fixés à 100%, en cette matière, comme vous le savez tous.

Dans le domaine de la santé, nous avons multiplié les efforts afin de réduire l'incidence des maladies comme le SIDA, la malaria et les maladies à transmission vectorielle. L'augmentation significative des centres de santé à travers le pays a facilité l'accès aux soins et a permis la réduction de la mortalité materno-infantile. Le mortalité maternelle est passée de 350 pour 100,000 naissances à 157 pour 100,000.

A travers notre Ministère de la Santé, nous avons pu construire et réhabiliter plus de 200 infrastructures sanitaires. Et afin de renforcer la gouvernance en santé, nous nous sommes engagés à assurer la formation continue de nos professionnels de la santé pour qu'ils puissent offrir des soins et services de meilleure qualité.

S'agissant du choléra, tout en assumant notre devoir envers nos compatriotes la République d'Haïti préconise un engagement décisif de l'Organisation des Nations-Unies pour contribuer au Plan National de l'éradication du Choléra.

Sur le plan économique, d'importantes réformes ont été mises en place pour améliorer l'environnement des affaires. L'augmentation du flux des capitaux étrangers et du nombre de touristes à visiter notre pays, sont des preuves tangibles de l'amélioration du climat des affaires en Haïti. Nous sommes résolument tournés vers notre objectif de faire d'Haïti une destination d'investissement et non une destination humanitaire.

Sur le plan politique, Haïti réalisera dans le meilleur délai, des élections libres, honnêtes, et transparentes, pour le renouvellement des institutions démocratiques et constitutionnelles. Il s'agit là d'un passage obligé. Les règles démocratiques l'exigent et je me tiendrai jusqu'au bout du côté des principes républicains.

En ma qualité de Chef de l'Etat, garant de la stabilité des institutions, je n'ai ménagé aucun effort pour trouver un consensus entre toutes les parties et institutions concernées par l'organisation des élections législatives et municipales.

Il nous incombe, à la veille du 70^{ème} anniversaire de notre Charte, d'imprimer ce nouvel élan, indispensable à la promotion et la défense de ces valeurs universelles dont nous sommes les dépositaires.

Je vous remercie.